

Allotement simplifié

Simplifier l'allotement pour gagner du temps

Au pâturage, un allotement simplifié permet de diminuer le temps de travail. Les lots d'animaux sont constitués lors de la mise à l'herbe et restent stables durant la période de pâturage afin de réduire au maximum les opérations de réallotement. Le nombre de lots est limité avec des effectifs les plus élevés possibles au sein des lots (25 – 40 vaches par exemple).

Réduire le nombre d'opérations d'allotement et le nombre de lots d'animaux à surveiller est source de gain de temps.

Témoignage de Mme Stéphanie VILLECHAUVEIX Côte d'Armor (22)



Stéphanie VILLECHAUVEIX gère seule un troupeau de 60 vaches limousines en système naisseur sur la commune de Duault. Les vêlages se déroulent sur deux périodes du 15 janvier au 1^{er} mai et du 1^{er} août au 15 septembre. La surface de l'exploitation couvre 77 ha divisés en 26 parcelles toutes accessibles aux animaux. La surface moyenne des parcelles est de 2,25 ha. La sole cultivée se compose de 9 ha de maïs ensilage et de 5,5 ha de céréales. Les fauches réparties en 12 ha de foin et 10 ha d'enrubannage sont réalisées en priorité sur les îlots les plus distants du siège (2 km). Au pâturage, les vaches sont conduites uniquement en deux lots selon la période de vêlage (25 et 35 mères). Pour les vêlages d'hiver - début de printemps, les vaches ayant mis bas sont séparées des autres et mises progressivement à l'herbe. Les génisses sont gérées globalement en un seul lot (23 femelles) et valorisent les parcelles les plus éloignées. Un petit lot de 6 génisses et un taureau pâturent un îlot isolé. "Mon troupeau est scindé en 4 lots au pâturage, cela limite les temps de déplacements" affirme l'agricultrice. "En dehors des périodes de vêlages, il m'arrive même de n'aller voir les troupeaux que tous les deux jours".

Le pâturage est du type tournant simplifié. "Je change toute seule les animaux de parcelles toutes les semaines selon la pousse de l'herbe. La présence d'un point d'eau dans chaque parcelle me fait gagner du temps" précise madame VILLECHAUVEIX.

Les lots n'évoluent guère durant la saison de pâturage. "On évite de les remanier. Le sevrage pour les vêlages d'automne se déroule fin juin. Les mâles sont vendus, les femelles rejoignent le lot de génisses. Je fais la même chose pour les veaux nés en hiver. Je crée également un petit lot de vaches de réforme à l'automne. Je pèse les génisses pour les mettre à la reproduction quand elles atteignent au moins 450 kg à 21 mois, elles intègrent alors les lots des vaches. Le poids de carcasse des génisses vendues en label se situe autour de 420-430 kg" assure Stéphanie.

Levier d'action

Organisation

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre



Grands troupeaux



Bâtiments : Pas d'exigence



Stockage : Pas d'exigence



Matériel : Pas d'exigence



Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Allotement simplifié

Intérêts - Limites

☺ **Un gain de temps du simple au double**

Moins de lots à visiter, moins de remaniements d'animaux au sein des lots contribuent à libérer du temps durant la période de pâturage qui peut si besoin, être réaffecté vers des activités de saison (fenaison, moisson, etc.).

☹ **Surveillance du troupeau et conduite du pâturage**

Repérer les animaux malades et surveiller les veaux s'avèrent plus ardues quand le nombre d'animaux dans le lot au pâturage est élevé.

Les bovins et notamment les jeunes ont souvent des instincts grégaires. Un nombre élevé d'animaux en instantané peut dégrader fortement les prairies faiblement portantes ou lors des périodes pluvieuses.

Les conditions de réussite

• **Un parcellaire adapté**

Le nombre de lots est conditionné par les effectifs d'animaux par lot. La taille des parcelles doit donc être suffisante pour supporter un nombre d'animaux conséquent. Un parcellaire groupé est un atout.

• **Des périodes de vèlages bien définies**

La stabilité dans le temps de la mise à l'herbe jusqu'à la rentrée à l'étable des lots au pâturage est facilitée par l'organisation des périodes de vèlage. Les vèlages de fin d'automne et d'hiver semblent les plus adaptés. Les lots de vaches peuvent être constitués définitivement à la mise à l'herbe.

• **Des lots homogènes**

Faire des lots d'animaux homogènes en terme d'âge ou de stade physiologique permet de mieux s'ajuster à la pousse de l'herbe et de mieux maîtriser la conduite parasitaire. C'est beaucoup plus aisé quand les vèlages sont groupés en une seule période.

Avis de l'éleveur

Grouper les vèlages permet de concentrer les interventions à réaliser sur le troupeau (sevrage, écornage) à des moments précis. On peut mieux planifier les tâches et mieux s'organiser.

"Pendant les périodes de vèlages, je passe plus de temps à surveiller notamment à l'automne. Les vaches vèlent dehors. Je leur réserve les parcelles les plus proches des bâtiments, pour pouvoir les rentrer en bâtiment.

Si les animaux ont de l'herbe à volonté, on n'observe pas de compétition entre eux. L'introduction de nouveaux animaux dans le lot ne pose pas de soucis dans ce cas. Cela ne pénalise pas les croissances des génisses même si elles ont des âges différents.

J'apporte toujours un demi seau de céréales au lot de génisses quand je vais les voir. Cela facilite le contact et je peux, toute seule, les changer de parcelles."

Conseils du technicien

La mise en place d'un schéma d'allotement simplifié sur l'exploitation nécessite une réflexion approfondie sur l'affectation des parcelles et la constitution des lots.

La compétition alimentaire au sein d'un grand lot peut poser problème s'il faut rationner l'herbe ou affourager les animaux en été. Cette pratique d'allotement simplifié peut être associée aux différentes conduites de pâturage (fil, tournant, continu).

Les parcs de contention doivent être dimensionnés en fonction de la taille des lots.

Simplifier l'allotement ne doit pas se faire au détriment des performances des animaux au pâturage. Il faut être rigoureux quant à l'homogénéité des lots et maîtriser pleinement la gestion de l'herbe. La pesée des animaux est un outil précieux.

La qualité de la surveillance est un point crucial. Les logiciels de suivi de troupeau sont très utiles en donnant des alertes sur les animaux à surveiller.

Rédaction : Christian Veillaux, Pôle herbivores, Chambres d'Agriculture de Bretagne
Mél. christian.veillaux@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Crédit photos : © Christian Veillaux
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Octobre 2010